

Le 27 avril 2022

**Le groupe Demant annonce son intention de céder son activité d'implants auditifs tout en assurant le soutien à vie des patients utilisateurs d'implants auditifs Oticon Medical**

Chers utilisateurs Oticon Medical,

Nous vous informons que le groupe Demant a décidé de cesser ses activités dans le domaine des implants auditifs et qu'en conséquence, a négocié un accord avec l'intention de céder Oticon Medical à la société Cochlear. Cette annonce fait suite à un examen approfondi, notamment sur la manière d'assurer le meilleur support à vie de tous les utilisateurs, tels que vous ou un membre de votre famille. Jusqu'au transfert de propriété à Cochlear, nos équipes resteront à votre entière disposition et continueront de vous accompagner.

Depuis la création d'Oticon Medical en 2007, le groupe Demant a investi de manière significative dans les solutions auditives implantables, et les employés d'Oticon Medical ont travaillé sans relâche pour offrir une technologie de pointe à des milliers de patients à travers le monde. Cela a permis de franchir de nombreuses étapes importantes. Cependant, le groupe Demant a conclu que la perspective de devenir leader mondial dans le domaine des implants auditifs n'est pas réalisable dans un délai raisonnable sans avoir recours à des investissements disproportionnés. Dans cette optique, le groupe Demant a pris la décision de cesser ses efforts dans le domaine des implants auditifs.

Par conséquent, le groupe Demant considère qu'il est dans le meilleur intérêt pour vous en tant que patients de céder son activité d'implants auditifs à la société Cochlear, qui est le leader mondial des solutions auditives implantables. Dans le cadre de la transaction, Cochlear s'est engagé à continuer à assurer le suivi des patients actuels d'Oticon Medical tout au long de leur vie. Cochlear s'est engagé à chercher à développer des produits qui seront compatibles avec les implants actuels Oticon Medical, de sorte que les patients puissent continuer à avoir accès à des nouveaux processeurs de son avec leurs implants actuels.

Le groupe Demant et la société Cochlear ont tous deux annoncé cet accord le mercredi 27 avril 2022 par voie de communiqué aux marchés. Dans ce communiqué, Søren Nielsen, Président et CEO du groupe Demant, déclare : « Surmonter les défis de la perte auditive – et vivre avec une technologie implantable – est un parcours à vie, et nous pensons que poursuivre ce parcours avec Cochlear est la meilleure option pour nos patients. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer des impacts minimaux de la cession envisagée sur nos clients, nos patients, ainsi que sur les employés Oticon Medical, qui ont fourni des prestations au-delà des attentes et sont parmi les plus brillants de l'industrie ».

Dig Howitt, Président Directeur Général de Cochlear, ajoute : « Nous sommes impatients d'accueillir l'ensemble des clients et des patients d'Oticon Medical dans la famille Cochlear. Guidés par notre mission d'innover et de fournir des bénéfices auditifs à vie, nous chercherons à nous assurer que les clients et les patients d'Oticon Medical continuent à bénéficier de solutions auditives à vie. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le groupe Demant pour assurer une transition transparente de l'activité vers Cochlear afin de garantir un accès continu à la technologie actuelle d'Oticon Medical

pour les clients et les patients dans les années à venir. Nous développerons des processeurs de son et des services de nouvelle génération qui permettront aux utilisateurs de passer vers la plateforme technologique de Cochlear et d'en bénéficier au fil du temps. L'acquisition d'Oticon Medical nous donnera une plus grande envergure et nous permettra d'augmenter nos investissements dans la R&D et les activités de croissance du marché. »

La transaction envisagée implique la vente d'Oticon Medical, qui comprend les implants cochléaires (IC) et les systèmes auditifs à ancrage osseux (BAHS). La transaction ne peut avoir lieu que si elle est approuvée par les autorités compétentes. Si elle est approuvée, l'accord devrait devenir définitif au cours du deuxième semestre de 2022.

Nous sommes sincèrement désolés de l'incertitude ou du désagrément que la nouvelle pourrait vous causer, ainsi qu'à votre famille. Soyez assurés que durant cette phase de transition, nos équipes vont continuer à faire de leur mieux, comme elles l'ont toujours fait, pour vous apporter le support continu dont vous aurez besoin dans votre utilisation quotidienne de votre solution Oticon Medical.

Nous tenons à vous exprimer du fond du cœur nos remerciements les plus sincères pour la confiance accordée à notre société, à nos produits et à notre équipe. Nous tenons également à remercier tous ceux qui ont œuvré sans relâche et avec passion pour un meilleur accès aux solutions auditives implantables, et aux solutions Oticon Medical en particulier, tout au long de ces années.

Tous les utilisateurs Oticon Medical, vous incluant ainsi que votre famille, seront bien pris en charge dans le futur. Si vous avez des questions, nous vous invitons à contacter votre service clients aux coordonnées habituelles ou votre professionnel de santé (centre d'implantation, audioprothésiste).

Sincères salutations,

David Veran

Directeur Oticon Medical France

